



Communiqué de presse
5 Juin 2009



Mutuelles Santé Plus un engagement durable pour le don d'organes, de moelle osseuse, de tissus humains et de sang

Le don d'organes et de moelle osseuse : parlons-en...

Le vendredi 24 avril 2009, à l'Arche des Métiers du Cheylard (Ardèche), l'association des donneurs de sang des Boutières et la section départementale des Mutuelles Santé Plus de l'Ardèche, présidée par Jean-Pierre Linocier, ont mis leurs forces en commun pour organiser une conférence-débat sur l'importance du don de moelle osseuse, un don trop rare encore aujourd'hui.

Ne pouvant animer la Conférence-Débat sur le Don d'organes et la Greffe de Moelle osseuse pour cause de santé, le Docteur Bruno Anglaret a été remplacé par Isabelle Lorenzi, Secrétaire Générale des Mutuelles Santé Plus et René Fiaschi, administrateur en charge du dossier Don d'organes, de moelle osseuse, de tissus humains et de sang. Ces derniers ont alors informé le public présent en lui apportant un éclairage, des précisions, sur la notion de don d'organes et de moelle osseuse, à l'aide de la projection d'un diaporama réalisé par le Professeur Jill-Patrice Cassuto du CHU de Nice, parrain scientifique et médical de ce projet.

Afin d'éclairer le public sur ce sujet de société et de santé publique, trois aspects ont été abordés lors de cette conférence-débat.

Tout d'abord, des informations et des chiffres significatifs ont été donnés afin de sensibiliser le public sur l'importance du don d'organes et de moelle osseuse.

Ensuite, le projet de la « Carte européenne de donneur d'organes » a été présenté, un projet en parfaite adéquation avec l'initiative du gouvernement français qui a déclaré l'année 2009 « Grande cause nationale pour le don d'organes et de moelle osseuse ».

Enfin, les intervenants ont abordé un sujet innovant sur la récupération des cordons ombilicaux. Les Mutuelles Santé Plus souhaiteraient que le gouvernement étudie de plus près les possibilités offertes aux Centres hospitaliers français afin de récupérer et d'assurer la gestion des cordons ombilicaux pour résoudre la pénurie de greffes, tout particulièrement de moelle osseuse. D'autant que « *par définition, ces greffes de cordon ne font courir aucun risque au donneur et évitent la contrainte d'un déplacement. Leur efficacité est très bonne et elles représentent l'avenir* », comme le précise le Pr. Cassuto.

Grâce à l'association de deux entités motivées pour sauver des vies par le don, à laquelle était associée France ADOT 07-, cette conférence-débat du vendredi 24 avril 2009 a éclairé un sujet rare dans la discussion et, hélas, encore trop rare dans le don. Les supports d'information émanant de l'agence de la Biomédecine ont été remis aux participants.

Pour plus d'information : René Fiaschi - 06.11.89.60.84.

Pour Le Cheylard : Stéphanie Richard - 04 75 29 11 00

Mutuelles Santé Plus s'engage en faveur du don d'organes et de moelle osseuse car la vie est un don à partager et à préserver



www.mutuelles-santeplus.fr

